



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Offre de volontariat de service civique

Proposition de mission : Chargé(e) d'enquête statistique Recensement agricole

I- Organisme d'accueil :

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt à Basse-Terre
N° d'agrément : NA-000-16-00150-00

II- Formations, expériences et qualités demandées

Bac+3 ou supérieur
Connaissance du monde agricole
Bonnes qualités relationnelles et goût du travail en équipe
Maîtrise des outils bureautiques et de la gestion d'un PC
Capacité à traiter des données complexes

III- Présentation de l'environnement professionnel

Le poste proposé prend place au sein du Service de l'Information Statistique et Économique - Mission des Systèmes d'Information (SISE-MSI) de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) de la Guadeloupe. La DAAF met en œuvre l'ensemble des politiques du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Les principales thématiques dans lesquelles intervient le service SISE-MSI sont :
- la production, l'analyse et la diffusion de données statistiques sur l'agriculture, l'agroalimentaire et l'occupation du territoire ;
- l'administration et le développement de systèmes d'information, y compris systèmes d'information géographique (SIG).

IV- Objectif du poste

La statistique agricole réalise tous les 10 ans un recensement de l'agriculture. Cadré selon un règlement européen, il s'agit d'une enquête exhaustive réalisée en face à face, ou par téléphone, auprès de l'ensemble des agriculteurs avec l'assistance d'un ordinateur. En Guadeloupe, la collecte du recensement millésime 2020 se déroulera d'octobre 2020 à mars 2021 auprès de plus de 7 000 agriculteurs.

Le(la) volontaire aura pour objectif de contribuer à la réussite de cette opération exceptionnelle en apportant un appui au service pour :

- le suivi des enquêteurs (gestion administrative, formation, ...),
- la gestion du matériel (PC, logiciels, documents, ...),
- le suivi et l'analyse des questionnaires (suivi de la collecte, analyse de la qualité des données, ...).

Le(la) volontaire sera intégré(e) dans un projet structuré et devra travailler en équipe. Il(elle) sera également amené(e) à se déplacer sur tout le territoire et à entrer en contact avec les agriculteurs.

V- Conditions matérielles

Indemnité de base de 824,49 € mensuel brut.

Indemnité supplémentaire de 755,49 € mensuel brut pour les volontaires dont la résidence principale ne se situe pas en Guadeloupe, soit un total de 1579,98 € brut.

Couverture complémentaire des risques qui ne sont pas pris en charge par le régime de sécurité sociale.

VI- Temps de travail et droits à congés

Temps de travail de 35 h par semaine.

Droit à congé annuel de deux jours ouvrés par mois de service effectif.

VII- Durée :

6 mois (éventuellement renouvelable)

VIII- Disponibilité :

Poste à pourvoir au 1^{er} juin 2020

IX- Modalités de candidature :

Transmission d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation
Entretien (à distance ou sur place)

X- Contact :

Alexandre Ducrot
Chef du service SISE-MSI
Tel : 05 90 99 09 32
Mail : alexandre.ducrot@agriculture.gouv.fr

Pour en savoir plus sur le statut de volontaire service civique outre mer, vous pouvez consulter le site : www.service-civique.gouv.fr